



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le onze juillet, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges se sont réunis en conseil communautaire, à Villeneuve de Rivière, sur la convocation qui leur a été adressée.

Présents / Excusés / Absents / Procurations / Suppléances

	commune	nom	prénom	
1	AGASSAC	ANE	Serge	présent
2	ALAN	BEAUSOR	Francis	présent
3	AMBAX	MIQUEL	Daniel	présent
4	ANAN	BRIOL	Laurent	présent
5	ASPRET-SARRAT	ABADIE	Claude	présent
6	AULON	DURROUX	Jean-Claude	présent
7	AURIGNAC	LOSEGO	Jean-Michel	présent
8	AURIGNAC	FLAMBEAUX	Emilie	présente
9	AUSSON	BARRAU	Yves-Pierre	présent
10	BACHAS	BRINI	Bouziane	présent
11	BALESTA	DASQUE	Jean-Charles	présent
12	BENQUE	LASSERRE	Jean-Claude	présent
13	BLAJAN	CASTEX	Jean-Bernard	présent / sortie après le vote du 14 ^{ème} VP donne procuration à Mr Ferrère
14	BOISSEDE	FRECHOU	Alain	présent
15	BORDES DE RIVIERE	CAPERAN-LORENZI	Geneviève	présente / sortie après le vote de la Présidente donne procuration à Mme Vouigny
16	BOUDRAC	CLARENS	Gilles	présent
17	BOULOGNE SUR GESSE	BOUBEE	Alain	présent
18	BOULOGNE SUR GESSE	CAUBET	Fabienne	présente / sortie après le vote du 10 ^{ème} VP donne procuration à Mr A. Boubee
19	BOULOGNE SUR GESSE	ADOUE	Jérôme	présent
20	BOUSSAN	BOUBE	Patrick	suppléé par D. Lapuyade
21	BOUZIN	PASSAMENT	Alain	présent / sortie après le vote du 14 ^{ème} VP donne procuration à Mr JM. Losego
22	CARDEILHAC	BOYER	Raymond	présent
23	CASSAGNABERE-TOURNAS	VIGNES	Philippe	présent
24	CASTELGAILLARD	LARRIERE	Christiane	présente
25	CASTERA VIGNOLLES	POUZOL	Thierry	présent
26	CAZAC	PRIAULT	Françoise	présente
27	CAZARIL-TAMBOURES	LEFRANC	Gérard	procuration à Mme C. Santamaria
28	CAZENEUVE-MONTAUT	TESSER	Christian	présent
29	CHARLAS	DUCLOS	Jean-Pierre	présent
30	CIADOUX	TOUBERT	Thierry	présent

31	CLARAC	MANENT-MANENT	Jean-Paul	présent
32	COUEILLES	FABARON	Bernard	présent
33	CUGURON	SANTAMARIA	Christine	présente
34	EOUX	REY	Monique	présente
35	ESCANECRABE	ARSEGUET	Jean-Claude	présent / sortie après le vote du 14 ^{ème} VP donne procuration à Mr Sioutac
36	ESPARRON	MASSARIN	André	présent
37	ESTANCARBON	SOUPENE	Daniel	présent
38	FABAS	DAMIENS	Gérald	présent
39	FRANQUEVIELLE	NICOLAS	Virginie	présente
40	FRONTIGNAN-SAVES	SALLES	Thierry	présent
41	GENSAC DE BOULOGNE	SABATHE	Daniel	présent
42	GOUDEX	MANAVIT	Laurent	présent
43	LABARTHE-INARD	ALBENQUE	Jacques	suppléé par Mr G. Franco sortie définitive après le vote du 14 ^{ème} VP
44	LABARTHE-RIVIERE	VOUGNY	Claire	présente
45	LABARTHE-RIVIERE	DAVAND	Sébastien	présent
46	LABASTIDE-PAUMES	BRUMAS	Catherine	présente
47	LALOURET-LAFFITEAU	LAFFORGUE	Jean-Claude	présent
48	LANDORTHE	CORTINAS	Lucienne	présente / sortie après le vote du 10 ^{ème} VP donne procuration à Mr Davand
49	LANDORTHE	RAMOS	Jacqueline	présente / sortie après le vote du 10 ^{ème} VP donne procuration à Mme Nadalet
50	LARCAN	FOURMENT	Henri	présent
51	LARROQUE	RENON	Jean-Louis	présent
52	LATOUE	BOSC	Pierre	présent
53	LE CUIING	DUPUY	David	présent
54	LECUSSAN	MALET	Bernard	présent
55	LES TOURREILLES	SARRAQUIGNE	Denis	présent
56	LESPITEAU	AUBERDIAC	Michel	présent
57	LESPUGUE	FOIX	Jean-François	présent
58	LIEOUX	BARUTAUT	Alain	présent
59	LILHAC	SIOUTAC	Gilbert	présent
60	L'ISLE EN DODON	WELTER	Lionel	présent
61	L'ISLE EN DODON	GAUTHIER	Chrystelle	présente
62	L'ISLE EN DODON	LE ROUX DE BRETAGNE	Loïc	présent / sortie après le vote de la Présidente donne procuration à Mme Laurenties-Barrere
63	LODES	BERREBI	Véronique	présente
64	LOUDET	ATHIEL	Hervé	procuration à Mme V. Nicolas
65	MARTISSERRE	TOULON	Maryse	présente
66	MAUVEZIN	PLANTE	Thierry	présent / sortie après le vote du 14 ^{ème} VP donne procuration à Mme M. Toulon
67	MIRAMBEAU	DE MARCHI	Josiane	présente
68	MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	présente
69	MOLAS	MEDOUS	Joëlle	présente
70	MONDILHAN	GASPARD	Joseph	présent
71	MONTBERNARD	COUMES	Pascal	présent / sortie après le vote du 13 ^{ème} VP donne procuration à Mr V. Biason
72	MONTESQUIEU-GUITTAUT	ALVIN	Philippe	présent
73	MONTGAILLARD SUR SAVE	CHAINET	Julien	présent / sortie après le vote du 14 ^{ème} VP donne procuration à Mr R. Farre
74	MONTMAURIN	AMIEL	Gabriel	présent
75	MONTOLIEU SAINT-BERNARD	SORS	Camille	présent
76	MONTREJEAU	MIQUEL	Eric	présent
77	MONTREJEAU	DUMOULIN	Maryse	présente
78	MONTREJEAU	BRILAUD	Philippe	présent
79	MONTREJEAU	TARISSAN	Martine	présente
80	MONTREJEAU	CAPOMASI	Michel	procuration à Mr E. Miquel
81	NENIGAN	CRESPIN	Damien	présent / sortie après le vote de la Présidente donne procuration à Mr M. Solle
82	NIZAN SUR GESSE	SOLLE	Mathieu	présent

83	PEGUILHAN	LAURENTIES-BARRERE	Céline	présente
84	PEYRISSAS	LOUBEYRE	Guy	présent / sortie après le vote des membres du bureau
85	PEYROUZET	LAGRANGE	Philippe	présent
86	POINTIS-INARD	TREINQUE	Didier	présent / sortie après le vote du 9 ^{ème} VP donne procuration à Mme L. Vigneaux
87	PONLAT-TAILLEBOURG	FOURTIES	Gilles	présent
88	PUYMAURIN	BIASON	Valentin	présent
89	REGADES	GASTO	Marlène	présente
90	RIEUCAZE	CAZAUX	Jean-François	présent
91	RIOLAS	DUPRAT	Michel	présent
92	SAINT-ANDRE	CASTETS	David	présent
93	SAINT-ELIX SEGLAN	SUSPENE	Nicolas	présent
94	SAINT-FERREOL	BOUAS	Thierry	présent / sortie après le vote du 14 ^{ème} VP
95	SAINT-FRAJOU	DAVEZAC	Alain	présent
96	SAINT-GAUDENS	DUCLOS	Jean-Yves	présent
97	SAINT-GAUDENS	GASTO-OUSTRIC	Magali	présente
98	SAINT-GAUDENS	SOUYRI	Jean-Luc	présent
99	SAINT-GAUDENS	RAULET	Isabelle	présente
100	SAINT-GAUDENS	HEUILLET	Eric	présent
101	SAINT-GAUDENS	CAZES	Josette	présente / sortie après le vote du 14 ^{ème} VP donne procuration à Mme B. Malet
102	SAINT-GAUDENS	PINET	Alain	procuration à Mme I. Raulet
103	SAINT-GAUDENS	RIERA	Evelyne	présente
104	SAINT-GAUDENS	GUILLERMIN	Joël	présent
105	SAINT-GAUDENS	BITEAU	Marie-Pierre	présente
106	SAINT-GAUDENS	SAFORCADA	Pierre	procuration à Mr JY. Duclos / arrivée après le vote du 4 ^{ème} VP (annulation procuration)
107	SAINT-GAUDENS	MALET	Béatrice	présente
108	SAINT-GAUDENS	AGNES	Jean-François	présent
109	SAINT-GAUDENS	NAVARRE	Annie	présente
110	SAINT-GAUDENS	PUYMEGE	Vincent	procuration à Mr JF. Agnès
111	SAINT-GAUDENS	RICOUL	Céline	présente
112	SAINT-GAUDENS	ISASI	Manuel	présent
113	SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	présente
114	SAINT-GAUDENS	LACOUZATTE	Didier	présent
115	SAINT-GAUDENS	FINI	Laura	procuration à Mr JL. Souyri
116	SAINT-GAUDENS	CAMPO-CASTILLO	Benoît	procuration à Mr J. Guillermin
117	SAINT-GAUDENS	LOUIS	Yves	présent
118	SAINT-GAUDENS	FAUVERNIER	Annabelle	présente
119	SAINT-GAUDENS	IMBERT	Frédéric	présent / sortie après le vote du 14 ^{ème} VP donne procuration à Mme A. Fauvernier
120	SAINT-IGNAN	ROUEDE	Elisabeth	présente
121	SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	présent
122	SAINT-LAURENT-SUR-SAVE	PITOUT	Daniel	présent
123	SAINT-LOUP EN COMMINGES	BOUZIGUES	Denis	présent
124	SAINT-MARCET	MILLET	Chantal	présente
125	SAINT-PE-DELBOSC	FORTASSIN	Jean-Pierre	présent / sortie après le vote du 10 ^{ème} VP donne procuration à Mr J. Adoue
126	SAINT-PLANCARD	FONTANEAU	Marie-Hélène	présente
127	SALHERM	de GAULEJAC	Michel	présent
128	SAMAN	LACROIX	Julien	présent
129	SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	présent
130	SARRECAVE	BOUBEE	Evelyne	présente
131	SARREMEZAN	ENEL	Catherine	présente
132	SAUX ET POMAREDE	SANSONETTO	Evelyne	présente
133	SAVARTHES	GILLY	Martine	présente / sortie après le vote du 8 ^{ème} VP donne procuration à Mme E. Sansonetto
134	SEDEILHAC	CASTERAN	Philippe	présent
135	TERREBASSE	FERRERE	Jean	présent
136	VALENTINE	NADALET	Marie	présente

137	VILLENEUVE DE RIVIERE	SUBRA	Emilie	présente
138	VILLENEUVE DE RIVIERE	HERY	Patrick	présent
139	VILLENEUVE DE RIVIERE	VERDIER	Nadine	présente
140	VILLENEUVE-LECUSSAN	BATMALE	Lionel	présent

Secrétaire de séance : Emilie SUBRA

La séance est ouverte à 9h00 par le Président sortant

Dans le contexte de crise sanitaire et compte tenu des risques sanitaires liés à l'épidémie de covid-19, cette première séance du conseil communautaire à la suite du renouvellement des conseils municipaux se tient en application :

- de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19
- de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19
- de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires.

La convocation à cette séance a été adressée le 06 juillet 2020. 136 conseillers communautaires l'ont reçue par voie dématérialisée et par voie postale, 4 d'entre eux par voie postale uniquement.

Pour une meilleure information des conseillers municipaux, conformément à la loi Engagement et Proximité n°2019-1461 du 27 décembre 2019, les conseillers municipaux non membres du conseil communautaire ont reçu une copie dématérialisée de la convocation le 06 juillet 2020 ainsi que les 104 mairies des communes membres.

La convocation a été affichée le 06 juillet 2020 au siège social de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, sur les sites et publiée sur le site internet ainsi que sur la page facebook de la Communauté de Communes.

L'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifié par l'article 3 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020 fixe le quorum au tiers des membres présents.

Installation du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, suivant l'ordre alphabétique des communes conformément à l'arrêté préfectoral n° 2019-268 en date du 03 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges des conseillers communautaires.

Ont été élus conseillers communautaires titulaires :

Pour la commune d'AGASSAC,
Serge ANE

Pour la commune d'ALAN,
Francis BEAUSOR

Pour la commune d'AMBAX,
Daniel MIQUEL

Pour la commune d'ANAN,
Laurent BRIOL

Pour la commune d'ASPRET-SARRAT,
Claude ABADIE

Pour la commune d'AULON,
Jean-Claude DURROUX

Pour la commune d'AURIGNAC,
Jean-Michel LOSEGO
Emilie FLAMBEAUX

Pour la commune d'AUSSON,
Yves-Pierre BARRAU

Pour la commune de BACHAS,
Bouziane BRINI

Pour la commune de BALESTA,
Jean-Charles DASQUE

Pour la commune de BENQUE,
Jean-Claude LASSERRE

Pour la commune de BLAJAN,
Jean-Bernard CASTEX

Pour la commune de BOISSEDE,
Alain FRECHOU

Pour la commune de BORDES DE RIVIERE
Geneviève CAPERAN-LORENZI

Pour la commune de BOUDRAC
Gilles CLARENS

Pour la commune de BOULOGNE SUR GESSE
Alain BOUBEE
Fabienne CAUBET
Jérôme ADOUE

Pour la commune de BOUSSAN
Patrick BOUBE

Pour la commune de BOUZIN
Alain PASSAMENT

Pour la commune de CARDEILHAC
Raymond BOYER

Pour la commune de CASSAGNABERE-TOURNAS
Philippe VIGNES

Pour la commune de CASTELGAILLARD
Christiane LARRIEU

Pour la commune de CASTERA-VIGNOLLES
Thierry POUZOL

Pour la commune de CAZAC

Françoise PRIAULT

Pour la commune de CAZARIL-TAMBOURES

Gérard LEFRANC

Pour la commune de CAZENEUVE-MONTAUT

Christian TESSER

Pour la commune de CHARLAS

Jean-Pierre DUCLOS

Pour la commune de CIADOUX

Thierry TOUBERT

Pour la commune de CLARAC

Jean-Paul MANENT-MANENT

Pour la commune de COUEILLES

Bernard FABARON

Pour la commune de CUGURON

Christine SANTAMARIA

Pour la commune d'EOUX

Monique REY

Pour la commune d'ESCANECRABE

Jean-Claude ARSEGUET

Pour la commune d'ESPARRON

André MASSARIN

Pour la commune d'ESTANCARBON

Daniel SOUPENE

Pour la commune de FABAS

Gérald DAMIENS

Pour la commune de FRANQUEVIELLE

Virginie NICOLAS

Pour la commune de FRONTIGNAN-SAVES

Thierry SALLES

Pour la commune de GENSAC DE BOULOGNE

Daniel SABATHE

Pour la commune de GOUDEX

Laurent MANAVIT

Pour la commune de LABARTHE-INARD

Jacques ALBENQUE

Pour la commune de LABARTHE-RIVIERE

Claire VOUGNY
Sébastien DAVAND

Pour la commune de LABASTIDE-PAUMES

Catherine BRUMAS

Pour la commune de LALOURET-LAFFITEAU

Jean-Claude LAFFORGUE

Pour la commune de LANDORTHE

Lucienne CORTINAS
Jacqueline RAMOS

Pour la commune de LARCAN

Henri FOURMENT

Pour la commune de LARROQUE

Jean-Louis RENON

Pour la commune de LATOUE

Pierre BOSC

Pour la commune du CUING

David DUPUY

Pour la commune de LECUSSAN

Bernard MALET

Pour la commune des TOURREILLES

Denis SARRAQUIGNE

Pour la commune de LESPITEAU

Michel AUBERDIAC

Pour la commune de LESPUGUE

Jean-François FOIX

Pour la commune de LIEOUX

Alain BARUTAUT

Pour la commune de LIHAC

Gilbert SIOUTAC

Pour la commune de L'ISLE-EN-DODON

Lionel WELTER
Chrystelle GAUTHIER
Loïc LE ROUX de BRETAGNE

Pour la commune de LODES

Véronique BERREBI

Pour la commune de LOUDET

Hervé ATHIEL

Pour la commune de MARTISSERRE
Maryse TOULON

Pour la commune de MAUVEZIN
Thierry PLANTE

Pour la commune de MIRAMBEAU
Josiane de MARCHI

Pour la commune de MIRAMONT DE COMMINGES
Laure VIGNEAUX

Pour la commune de MOLAS
Joëlle MEDOUS

Pour la commune de MONDILHAN
Joseph GASPARD

Pour la commune de MONTBERNARD
Pascal COUMES

Pour la commune de MONTESQUIEU-GUITTAUT
Philippe ALVIN

Pour la commune de MONGAILLAD SUR SAVE
Julien CHAINET

Pour la commune de MONTMAURIN
Gabriel AMIEL

Pour la commune de MONTOULIEU SAINT-BERNARD
Camille SORS

Pour la commune de MONTREJEAU
Eric MIQUEL
Maryse DUMOULIN
Philippe BRILAUD
Martine TARISSAN
Michel CAPOMASI

Pour la commune de NENIGAN
Damien CRESPIE

Pour la commune de NIZAN SUR GESSE
Mathieu SOLLE

Pour la commune de PEGUILHAN
Céline LAURENTIES-BARRERE

Pour la commune de PEYRISSAS
Guy LOUBEYRE

Pour la commune de PEYROUZET
Philippe LAGRANGE

Pour la commune de POINTIS-INARD
Didier TREINQUE

Pour la commune de PONLAT-TAILLEBOURG
Gilles FOURTIES

Pour la commune de PUYMAURIN
Valentin BIASON

Pour la commune de REGADES
Marlène GASTO

Pour la commune de RIEUCAZE
Jean-François CAZAUX

Pour la commune de RIOLAS
Michel DUPRAT

Pour la commune de SAINT-ANDRE
David CASTETS

Pour la commune de SAINT-ELIX-SEGLAN
Nicolas SUSPENE

Pour la commune de SAINT-FERREOL
Thierry BOUAS

Pour la commune de SAINT-FRAJOU
Alain DAVEZAC

Pour la commune de SAINT-GAUDENS
Jean-Yves DUCLOS, Magali GASTO-OUSTRIC, Jean-Luc SOUYRI, Isabelle RAULET, Eric HEUILLET, Josette CAZES, Alain PINET, Evelyne RIERA, Joël GUILLERMIN, Marie-Pierre BITEAU, Pierre SAFORCADA, Béatrice MALET, Jean-François AGNES, Annie NAVARRE, Vincent PUYMEGE, Céline RICOUL, Manuel ISASI, ANTUNES Arminda, Didier LACOUZATTE, Laura FINI, Benoît CAMPO-CASTILLO, Yves LOUIS, Annabelle FAUVERNIER, Frédéric IMBERT.

Pour la commune de SAINT-IGNAN
Elisabeth ROUEDE

Pour la commune de SAINT-LARY-BOUJEAN
Régis FARRE

Pour la commune de SAINT-LAURENT SUR SAVE
Daniel PITOUT

Pour la commune de SAINT-LOUP EN COMMINGES
Denis BOUZIGUES

Pour la commune de SAINT-MARCET
Chantal MILLET

Pour la commune de SAINT-PE DELBOSC
Jean-Pierre FORTASSIN

Pour la commune de SAINT-PLANCARD
Marie-Hélène FONTANEAU

Pour la commune de SALHERM
Michel de GAULEJAC

Pour la commune de SAMAN

Julien LACROIX

Pour la commune de SAMOUILLAN

Jean-Paul DANGLA

Pour la commune de SARRECAVE

Evelyne BOUBEE

Pour la commune de SARREMEZAN

Catherine ENEL

Pour la commune de SAUX ET POMAREDE

Evelyne SANSONETTO

Pour la commune de SAVARTHES

Martine GILLY

Pour la commune de SEDEILHAC

Philippe CASTERAN

Pour la commune de TERREBASSE

Jean FERRERE

Pour la commune de VALENTINE

Marie NADALET

Pour la commune de VILLENEUVE DE RIVIERE

Emilie SUBRA

Patrick HERY

Nadine VERDIER

Pour la commune de VILLENEUVE-LECUSSAN

Lionel BATMALE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR ET COTEAUX COMMINGES EST INSTALLE.

Emilie Subra est nommée secrétaire de séance.

L'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le doyen d'âge de cette assemblée va faire procéder à l'élection du Président ou de la Présidente de l'exécutif.

PRESIDENCE ASSUREE PAR LE DOYEN D'AGE

Le **doyen d'âge** procède à l'appel des conseillers communautaires qui viennent d'être installés par le Président sortant (par ordre alphabétique des communes) et vérifie que le quorum est atteint.

Constitution du bureau de vote en désignant **deux assesseurs** (appel à candidatures).

Sont désignés :

- 1- **Michel de GAULEJAC**
- 2- **Céline LAURENTIES-BARRERE**

Le doyen d'âge va faire ensuite procéder à l'élection du Président, ou de la Présidente, de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges.

Appel à candidatures pour le poste de Président.

Sont enregistrées les candidatures de :

- **Magali Gasto-Oustric**, conseillère communautaire de la commune de Saint-Gaudens.
- **Julien Lacroix**, conseiller communautaire de la commune de Saman.

Il est procédé aux opérations de vote.

Le Président de séance annonce le résultat du vote :

Ont obtenu :	
Magali Gasto-Oustric :	73 voix
Julien Lacroix :	63 voix.
Bulletins blancs :	5
Bulletins nuls :	/

Madame Magali GASTO-OUSTRIC ayant obtenu la majorité absolue est donc élue Présidente de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges.

Madame GASTO OUSTRIC prend la présidence de la séance.

MADAME LA PRESIDENTE PREND LA PRESIDENCE DE LA SEANCE

La Présidente propose de poursuivre l'ordre du jour qui a été soumis.

**DETERMINATION DU NOMBRE
DE VICE-PRESIDENTS
ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

La Présidente donne lecture :

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-268 du 03 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires de la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions prévues à l'article L. 5211-2 ;

En application de l'article L.5211-10 du CGCT la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).

Considérant que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents ;

Considérant que le bureau d'un EPCI peut-être composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et éventuellement d'autres membres ;

Le conseil communautaire décide

DE FIXER le nombre de vice-présidents à 14

DE FIXER le nombre des autres membres du bureau au nombre de 10.

Qui est pour ? **138**
Qui est contre ? /
Qui s'abstient ? **2**

ELECTIONS DES VICE-PRESIDENTS

Pour le poste de 1^{er} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mr Alain FRECHOU

Mr Daniel PITOUT

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mr Alain FRECHOU	79 voix
- Mr Daniel PITOUT	58 voix
- bulletins blancs / nuls :	3

Mr Alain FRECHOU ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 2^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mme Emilie SUBRA
Mme Claire VOUGNY

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mme Emilie SUBRA	69 voix
- Mme Claire VOUGNY	69 voix
- bulletins blancs / nuls :	2

Aucune candidate n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un second tour de scrutin

Voici le résultat de ce deuxième tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
Mme Emilie SUBRA	67 voix
Mme Claire VOUGNY	70 voix
- bulletins blancs / nuls :	3

Mme Claire VOUGNY ayant obtenu la majorité absolue est donc élue 2^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 3^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mr Jean-Bernard CASTEX

Mr Julien LACROIX

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mr Jean-Bernard CASTEX	66 voix
- Mr Julien LACROIX	71 voix
- bulletins blancs / nuls :	3

Mr Julien LACROIX ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 3^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 4^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mr Philippe BRILLAUD

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mr Philippe BRILLAUD	79 voix
- Mr Jean-Yves DUCLOS	1 voix
- Mr Régis FARRE	1 voix
- Mr Eric MIQUEL	4 voix
- Mr Denis SARRAQUIGNE	1 voix
- bulletins blancs / nuls :	54

Mr Philippe BRILLAUD ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 5^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mr Jean FERRERE
Mr Jean-Michel LOSEGO

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mr Jean FERRERE	72 voix
- Mr Jean-Michel LOSEGO	66 voix
- bulletins blancs / nuls :	2

Mr Jean FERRERE ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 6^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mr Gilbert SIOUTAC
Mr Lionel WELTER

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mr Gilbert SIOUTAC	70 voix
- Mr Lionel WELTER	67 voix
- bulletins blancs / nuls :	3

Mr Gilbert SIOUTAC ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 7^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mme Céline LAURENTIES-BARRERE

Mr Régis FARRE

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mme Céline LAURENTIES-BARRERE	77 voix
- Mr Régis FARRE	63 voix
- bulletins blancs / nuls :	0

Mme Céline LAURENTIES-BARRERE ayant obtenu la majorité absolue est donc élue 7ème Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 8^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mme Evelyne SANSONETTO

Mme Laure VIGNEAUX

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mme Evelyne SANSONETTO	66 voix
- Mme Laure VIGNEAUX	71 voix
- bulletins blancs / nuls :	3

Mme Laure VIGNEAUX ayant obtenu la majorité absolue est donc élue 8ème Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 9^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mr Jean-Charles DASQUE

Mme Virginie NICOLAS

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mr Jean-Charles DASQUE	73 voix
- Mme Virginie NICOLAS	63 voix
- Mr Daniel SABATHE	1 voix
- bulletins blancs / nuls :	3

Mr Jean-Charles DASQUE ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 9^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 10^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mr Alain BOUBEE

Mme Evelyne BOUBEE

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mr Alain BOUBEE	82 voix
- Mme Evelyne BOUBEE	55 voix
- Mr Eric MIQUEL	1 voix
- bulletins blancs / nuls :	2

Mr Alain BOUBEE ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 10ème Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 11^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mr Serge ANE
Mr Laurent BRIOL

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mr Serge ANE	59 voix
- Mr Laurent BRIOL	70 voix
- bulletins blancs / nuls :	11

Mr Laurent BRIOL ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 11ème Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 12^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mme Elisabeth ROUEDE

Mr Bouziane BRINI

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mme Elisabeth ROUEDE	74 voix
- Mr Bouziane BRINI	59 voix
- bulletins blancs / nuls :	7

Mme Elisabeth ROUEDE ayant obtenu la majorité absolue est donc élue 12^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 13^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mme Marie-Hélène FONTANEAU

Mr Eric MIQUEL

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mme Marie-Hélène FONTANEAU	70 voix
- Mr Eric MIQUEL	64 voix
- Mme Catherine BRUMAS	1 voix
- bulletins blancs / nuls :	5

Mme Marie Hélène FONTANEAU ayant obtenu la majorité absolue est donc élue 13^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Pour le poste de 14^{ème} Vice-Président(e),

Je fais appel à candidatures.

J'enregistre la (les) candidature(s) de :

Mr Jean-Claude DURROUX

Mr Bouziane BRINI

Voici le résultat de ce premier tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	140
- nom des candidats	
- Mr Jean-Claude DURROUX	74 voix
- Mr Bouziane BRINI	58 voix
- bulletins blancs / nuls :	8

Mr Jean-Claude DURROUX ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 14^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

**ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU
NON VICE-PRESIDENTS**

La liste des dix conseillers communautaires suivants est présentée :

- Jean Michel LOSEGO
- Lionel WELTER
- Eric MIQUEL
- Jérôme ADOUE
- Jean-Yves DUCLOS
- Jean-François CAZAUX
- Yves-Pierre BARRAU
- Michel de GAULEJAC
- Emilie SUBRA
- Thierry POUZOL

Résultats de ce tour de scrutin :

- Bulletins trouvés dans l'urne :	138
- nom des candidats	
- Jean Michel LOSEGO	109 voix
- Lionel WELTER	109 voix
- Eric MIQUEL	109 voix
- Jérôme ADOUE	109 voix
- Jean-Yves DUCLOS	109 voix
- Jean-François CAZAUX	109 voix
- Yves-Pierre BARRAU	109 voix
- Michel de GAULEJAC	109 voix

- Emilie SUBRA	109 voix
-Thierry POUZOL	109 voix
- bulletins blancs / nuls :	29

Sont donc élus membres du bureau de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

- Jean Michel LOSEGO
- Lionel WELTER
- Eric MIQUEL
- Jérôme ADOUE
- Jean-Yves DUCLOS
- Jean-François CAZAUX
- Yves-Pierre BARRAU
- Michel de GAULEJAC
- Emilie SUBRA
- Thierry POUZOL

PROCLAMATION DES RESULTATS

Sont proclamés en qualité de :

Présidente	Magali GASTO-OUSTRIC
1 ^{er} vice-président	Alain FRECHOU
2 ^{ème} vice-présidente	Claire VOUGNY
3 ^{ème} vice-président	Julien LACROIX
4 ^{ème} vice-président	Philippe BRILLAUD
5 ^{ème} vice-président	Jean FERRERE
6 ^{ème} vice-président	Gilbert SIOUTAC
7 ^{ème} vice-présidente	Céline LAURENTIES-BARRERE
8 ^{ème} vice-présidente	Laure VIGNEAUX
9 ^{ème} vice-président	Jean-Charles DASQUE

10 ^{ème} vice-président	Alain BOUBEE
11 ^{ème} vice-président	Laurent BRIOL
12 ^{ème} vice-présidente	Elisabeth ROUEDE
13 ^{ème} vice-présidente	Marie-Hélène FONTANEAU
14 ^{ème} vice-président	Jean-Claude DURROUX
Membre du bureau	Jean-Michel LOSEGO
Membre du bureau	Lionel WELTER
Membre du bureau	Eric MIQUEL
Membre du bureau	Jérôme ADOUE
Membre du bureau	Jean-Yves DUCLOS
Membre du bureau	Jean-François CAZAUX
Membre du bureau	Yves-Pierre BARRAU
Membre du bureau	Michel de GAULEJAC
Membre du bureau	Emilie SUBRA
Membre du bureau	Thierry POUZOL

**LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL
PAR LA PRESIDENTE**

L'article L111-1-1 du CGCT prévoit que « lors de la première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres du bureau, le président donne lecture de la charte de l'élu local. Le président remet aux conseillers communautaires une copie de la charte de l'élu local et des dispositions du CGCT relatives aux conditions d'exercice des mandats locaux, ainsi que des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions ».

Charte de l' élu local :

1. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L' élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES CREATION D'UNE COMMISSION FINANCES DESIGNATION DES MEMBRES

La Présidente présente le rapport suivant :

Par renvoi de l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'article L2121-22 du même code, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ».

Les commissions des communautés comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

Considérant que le conseil communautaire peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres selon des modalités qu'il détermine

Considérant qu'un conseiller communautaire membre d'une commission peut, en cas d'absence, être remplacé par un conseiller municipal de sa commune désigné par le maire, dans le respect du principe de représentation proportionnelle

Considérant que les conseillers municipaux suppléant le maire ou ayant reçu délégation de ce dernier peuvent assister aux commissions, sans participer aux votes.

Pour le bon fonctionnement de la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges, il est proposé la création d'une **commission finances**, instituée pour traiter des questions d'ordre budgétaire et financier et ce avant les séances du bureau ou du conseil communautaire.

Madame la Présidente propose que cette commission soit composée de :

- Madame la Présidente
- des 14 vice-présidents.

En conséquence, je vous demanderai de bien vouloir :

- **AUTORISER** la création d'une commission finances pour la durée du mandat
- **DESIGNER** en tant que membres de la commission finances :

- **La Présidente : Magali GASTO-OUSTRIC**
- **Alain FRECHOU**
- **Claire VOUGNY**
- **Julien LACROIX**
- **Philippe BRILLAUD**
- **Jean FERRERE**
- **Gilbert SIOUTAC**
- **Céline LAURENTIES-BARRERE**
- **Laure VIGNEAUX**
- **Jean-Charles DASQUE**
- **Alain BOUBEE**
- **Laurent BRIOL**
- **Elisabeth ROUEDE**
- **Marie-Hélène FONTANEAU**
- **Jean-Claude DURROUX**

- **DIRE** que les conseillers municipaux des communes membres de la communauté de communes peuvent participer aux réunions de la commission dans les conditions indiquées ci-dessus

- **DIRE** que les règles de fonctionnement de cette commission finances seront prévues au règlement intérieur de la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges.

POUR :	138
CONTRE :	//
ABSTENTIONS :	//

ADOPTE

La séance est levée à 20h00.